

Rapport – Activités de sensibilisation des établissements scolaires et des agents publics de la région de Tadjourah

Dimanche 15 Février

Dans le cadre de ses missions de prévention et de lutte contre la corruption, et conformément aux dispositions de la loi n° 103/AN/24/9ème L, la Commission nationale indépendante pour la prévention et la lutte contre la corruption (CNIPLC) a effectué, le dimanche 15 février 2026, une mission de sensibilisation dans les régions de Tadjourah et Obock.

À cet effet, deux équipes de la Commission ont été déployées simultanément afin de conduire une série d'activités de sensibilisation dans les villes de Tadjourah et d'Obock. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de promotion de la culture d'intégrité et de prévention de la corruption à l'échelle nationale.

À Tadjourah, la délégation conduite par M. Yacin Said Chireh, Directeur de Recherche et d'Éducation, et M. Ali Alawi Abdousamad, cadre à la Direction de la coopération internationale, a entamé ses activités de sensibilisation à l'école primaire de Tadjourah 3, où elle a procédé à la distribution de livrets pédagogiques adaptés aux élèves de 5e année.



Cette action s'inscrit dans la continuité des activités de sensibilisation déjà menées dans les établissements scolaires de la ville de Djibouti. À travers ces supports éducatifs, la Commission vise à inculquer, dès le plus jeune âge, les valeurs d'honnêteté, de responsabilité et de respect du bien public.



La délégation s'est ensuite rendue au siège du Conseil régional de Tadjourah, où un atelier de formation a été organisé à l'intention des agents publics.

À cette occasion, une rencontre préalable s'est tenue avec le Président du Conseil régional dans son bureau. Cet échange a permis de présenter de manière détaillée les objectifs de la mission, son importance dans le contexte national de lutte contre la corruption, ainsi que les résultats attendus en termes de renforcement des capacités des acteurs locaux. Le Président a salué cette initiative et réaffirmé son engagement à accompagner les actions visant à promouvoir la bonne gouvernance et l'intégrité au niveau régional.

Cet atelier a permis d'échanger avec un large éventail d'acteurs régionaux, notamment les services déconcentrés, les autorités civiles et militaires, ainsi que les membres de la société civile et des médias locaux.

Sous la coprésidence du Président du Conseil régional de Tadjourah, M. Omar Houssein, et du Préfet de la région, M. Abass, les échanges ont porté sur le cadre

juridique national de lutte contre la corruption, les mécanismes de prévention relevant du secteur public, ainsi que sur le rôle de la société civile et des médias dans la prévention et la lutte contre la corruption, dans le cadre d'un dialogue constructif avec les participants.



Les participants ont également été informés des différentes incriminations prévues par la loi, des sanctions applicables en cas d'infraction, ainsi que des mécanismes de coopération internationale et de recouvrement des avoirs illicites.



À travers cette mission, la CNIPLC réaffirme son engagement à rapprocher ses actions des citoyens et des institutions locales, et à renforcer durablement la culture de transparence, de redevabilité et d'intégrité dans toutes les régions du pays.

Par ailleurs, les discussions ont été marquées par une forte interaction entre l'intervenant et les participants. Des débats ouverts, francs et constructifs ont animé la session, permettant d'aborder des préoccupations concrètes liées à la prévention et à la lutte contre corruption au niveau local. Les participants ont posé de nombreuses questions relatives aux missions de la CNIPLC, aux actions déjà entreprises depuis sa création, ainsi qu'à ses perspectives futures. Ces échanges ont contribué à renforcer la compréhension du rôle de la Commission et à instaurer un climat de confiance et de collaboration avec les acteurs locaux.



Cette mission de sensibilisation a permis de consolider les efforts de la CNIPLC en matière de promotion de l'intégrité et de prévention de la corruption au niveau local. Elle a favorisé une meilleure appropriation des enjeux liés à la lutte contre la corruption par les acteurs régionaux, tout en renforçant leurs connaissances sur le cadre juridique et les mécanismes existants. L'implication active des autorités locales, notamment du Conseil régional et de la Préfecture, témoigne de l'importance accordée à ces actions et constitue un levier essentiel pour leur pérennisation.

En outre, la diversité des participants, incluant les agents publics, les représentants de la société civile et les acteurs locaux, a permis d'instaurer un dialogue inclusif et constructif. Cette approche participative contribue à renforcer la synergie entre les différents acteurs et à promouvoir une culture commune de transparence, de responsabilité et de redevabilité. La CNIPLC réaffirme ainsi sa volonté de poursuivre et d'intensifier ce type d'initiatives à travers l'ensemble du territoire national.



II. Répartition statistique des participants par secteur

Dans le cadre de cet atelier, une analyse de la participation a été effectuée afin d'identifier la représentativité des différents secteurs impliqués dans la lutte contre la corruption au niveau régional.

Commentaire et analyse de la participation

La séance de sensibilisation organisée au profit des agents des services déconcentrés et des élus locaux de la région de Tadjourah a enregistré un total de **23 participants**, représentant une diversité d'institutions publiques, d'organisations et d'acteurs locaux. Cette mobilisation témoigne d'un intérêt manifeste des

autorités et des institutions de la région pour les actions de prévention et de lutte contre la corruption.

La représentation la plus importante provient des **collectivités territoriales**, avec **9 participants (39 %)**, incluant le Conseil régional de Tadjourah et la Préfecture. La délégation du Conseil régional, à elle seule, comprenait le Président du Conseil régional, des élus locaux ainsi que du personnel administratif, traduisant un engagement institutionnel fort en faveur de la promotion de l'intégrité et de la bonne gouvernance.

La présence de la Préfecture, notamment celle du Préfet de la région, aux côtés du Président du Conseil régional, souligne l'importance accordée à cette activité par les plus hautes autorités administratives et politiques locales, en tant que principaux décideurs au niveau régional.

Les **ministères et institutions gouvernementales** étaient également bien représentés avec **6 participants (26 %)**. Il s'agit notamment des secteurs de la santé, de la jeunesse et de la culture, de la femme et de la famille, de l'agriculture, ainsi que des sports et de l'éducation nationale. Cette participation reflète l'implication des services déconcentrés de l'État dans la mise en œuvre des politiques publiques de prévention de la corruption.

Par ailleurs, les **établissements et organismes publics** tels que la CNSS, l'ANEFIP et l'antenne ANPI/ODPIC ont contribué à hauteur de **3 participants (13 %)**, illustrant le rôle des institutions d'appui dans la consolidation des mécanismes de transparence et de gestion publique.

La **société civile et les ONG** ont été représentées par **4 participants (17 %)**, incluant notamment l'UNFD, SOS Village et d'autres acteurs associatifs. Cette présence souligne l'importance du rôle de la société civile dans la sensibilisation, le plaidoyer et le contrôle citoyen.

Enfin, le **secteur privé**, représenté par un participant (**4 %**), reste faiblement impliqué, ce qui met en évidence la nécessité de renforcer davantage son engagement dans les initiatives de prévention et de lutte contre la corruption.

Dans l'ensemble, cette diversité de participants reflète une approche inclusive et multisectorielle de la sensibilisation, associant autorités administratives, élus locaux, services publics, institutions d'appui, organisations de la société civile et acteurs économiques. La présence conjointe des plus hautes autorités régionales et des représentants des différents secteurs constitue un levier essentiel pour la diffusion des messages de prévention de la corruption et le renforcement durable de la culture d'intégrité au niveau local.

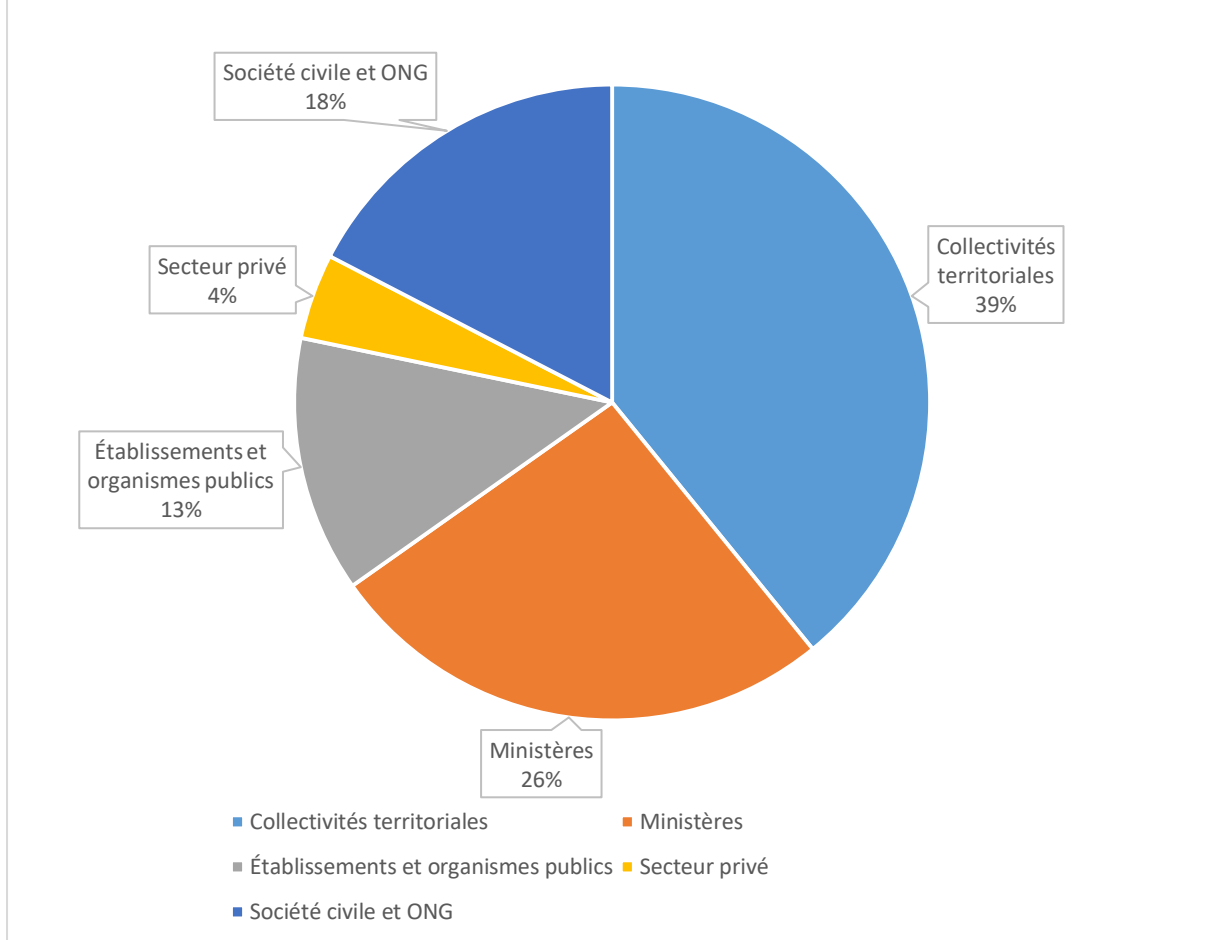
Tableau de répartition des participants par fonction

Fonction	Nombre	Pourcentage approximatif
Conseil régional de Tadjourah (CRT)	7	30,4 %
Préfecture de Tadjourah	2	8,7 %
Ministère de la Santé	1	4,3 %
Ministère de la Jeunesse et de la Culture	1	4,3 %
Ministère de la femme et de la famille	1	4,3 %
Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche, de l'Élevage et des Ressources Halieutiques	1	4,3 %
Secrétariat d'Etat aux Sports	1	4,3 %
Education Nationale –Lycée de Tadjourah	1	4,3 %
CNSS	1	4,3 %
ANEFIP	1	4,3 %
Antenne ANPI/ODPIC	1	4,3 %
UNFD	1	4,3 %
Est Africa BANK	1	4,3 %
SOS Village	1	4,3 %
Société civile	1	4,3 %
Autres (CGC)	1	4,3 %

La répartition des participants par secteur se présente comme suit :

Secteur	Nombre	Pourcentage
Collectivités territoriales	9	39 %
Ministères	6	26 %
Établissements et organismes publics	3	13 %
Secteur privé	1	4 %
Société civile et ONG	4	17 %
Total	23	100%

Tableau de répartition des participants par secteur Nombre



III. Conclusion

La mission de sensibilisation conduite par la Commission Nationale Indépendante pour la Prévention et la Lutte contre la Corruption (CNIPLC) dans la région de Tadjourah s’inscrit pleinement dans une dynamique nationale de promotion de l’intégrité, de la transparence et de la bonne gouvernance. À travers des actions ciblées à la fois en milieu scolaire et auprès des agents publics, cette initiative a permis de toucher des publics complémentaires, renforçant ainsi l’ancrage des valeurs éthiques à différents niveaux de la société.

Les activités menées ont mis en évidence un engagement significatif des autorités locales, des services déconcentrés de l’État, ainsi que des acteurs de la société civile. La forte participation et la qualité des échanges témoignent d’une prise de conscience croissante des enjeux liés à la prévention et à la lutte contre la corruption au niveau régional. Elles traduisent également une volonté commune de s’approprier les mécanismes juridiques et institutionnels existants afin de mieux les appliquer dans les pratiques quotidiennes.

Par ailleurs, l'approche participative adoptée par la CNIPLC, fondée sur le dialogue, l'échange et la sensibilisation pédagogique, a favorisé un climat de confiance et de collaboration entre les différents acteurs. Elle a contribué à renforcer les capacités des participants, tout en posant les bases d'une synergie durable entre institutions publiques, collectivités territoriales, secteur privé et société civile.

Toutefois, l'analyse de la participation met en lumière la nécessité de renforcer davantage l'implication du secteur privé, acteur clé dans la prévention des pratiques corruptives, afin d'assurer une approche véritablement globale et inclusive.

En définitive, cette mission constitue une étape importante dans le déploiement des actions de la CNIPLC à l'échelle nationale. Elle confirme la pertinence de poursuivre et d'intensifier les initiatives de sensibilisation et de formation dans l'ensemble des régions du pays, en veillant à consolider les acquis, à élargir la participation des différents acteurs et à inscrire durablement la culture de l'intégrité au cœur des pratiques institutionnelles et citoyennes.

Yacin Said Chireh
Directeur de Recherche et d'Education - CNIPLC

